



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DU 28 SEPTEMBRE 2023 20h00, CASINO, MARTIGNY

Sont présents : Zoran BOJKOVIC, Fernand PELLATON, César FILLIEZ, Fabrice LOVEY, Pierre PERRUCHOUD, Jean-Pascal REY, Jonathan GREPT, Vlad POPESCU, Jean-Daniel DELACROIX, Christian FAVRE, Jean-Luc MONNEY, Michel DORSAZ, Cyril DORSAZ, Jean-Christophe PUTALLAZ, Jean-Pierre GUEX

Sont excusés : Gérald GRAND, Jean-Pierre WYSS, Eddy BENEY, Alex GUENSBERG, Arnaud PANNATIER, Philippe JORDAN, Jacky GREPT.

1. Ouverture de l'assemblée.

Le Président ouvre l'assemblée.

Pierre PERRUCHOUD propose de ne pas entrer en matière sur les demandes d'Alex GUENSBERG, le ton du courriel qu'il a adressé ce jour étant inacceptable et son auteur n'ayant donné aucune explication valable justifiant ses revendications.

Une discussion suit. Il est notamment relevé que le Président du CEAV a perturbé le dernier CVE, qui n'a connu aucun autre problème. Notamment, l'absence aux finales a été particulièrement inadmissible, par rapport aux joueurs qui de ce fait n'ont pas pu participer à cet évènement des échecs valaisans. Jean-Christophe relève qu'il est tout-à-fait évident et naturel que la participation à toute association implique le respect des décisions prises par ses organes responsables, dont l'assemblée générale.

L'assemblée convient finalement que les réponses seront apportées et les décisions seront prises au fur et à mesure de l'ordre du jour, qui a déjà été complété des points demandés dans le délai imparti par le CEAV.

Jean-Christophe informe que, pour cette assemblée, la présentation sera effectuée sous la forme d'un PowerPoint. Le traditionnel rapport d'activité sera finalisé, imprimé et envoyé aux clubs dans les prochaines semaines.

2. Approbation de l'ordre du jour : L'ordre du jour, tel que complété et adressé préalablement à l'assemblée, est accepté.

3. Approbation du PV de l'assemblée du 15 septembre 2022 : Ce PV est approuvé, avec remerciements au secrétaire.

4. Rapport du Président

Jean-Christophe présente son rapport, qui est approuvé et figurera dans le rapport d'activité.

5. Rapport du directeur de la commission technique : Jean-Christophe remercie les membres de la commission technique, dont il relève le travail précieux ainsi que le soutien.

Rapport du gestionnaire du site : Jonathan GREPT rappelle qu'il appartient aux organisateurs de lui communiquer les demandes d'annonce pour le site. Il précise que jamais il n'a refusé d'inscrire un tournoi sur le site et qu'il n'a jamais reçu une indication du président de l'UVE lui demandant de ne pas effectuer de publication. Dès qu'un tournoi est annoncé et que les documents afférents lui sont parvenus, le tournoi est mis en ligne sur le site.

En conséquence, l'assemblée conclut que le grief et la revendication du CEAV, par son président Alex GUENSBERG, ne reflètent aucunement la réalité et n'ont pas d'objet.

Jean-Christophe remercie Jonathan pour son travail précieux et excellent.

6. Rapport des responsables des compétitions de l'UVE :

6.1 Coupe valaisanne individuelle (CVI) : Jean-Luc MONNET nous en dit quelques mots :

32 matches, 3 forfaits. La compétition s'est parfaitement déroulée. Les gens jouent selon entente, n'ont pas l'obligation de jouer à une date fixe et ne doivent respecter que le délai.

- 6.2 11^{ème} Grand Prix de Monthey et championnat valaisan individuel de parties classiques :
Jean-Daniel DELACROIX relève la très belle fréquentation (75 participants) et le fait que le tournoi s'est déroulé dans un bon état d'esprit.
Titres valaisans : Actifs hommes et seniors : Jean-Yves Riand (CE Sion),
Féminines : Thi Day Trang Nguyen (CE Montana), Juniors : Max CHAPPAZ (CEAV).
- 6.3 15^{ème} Active Chess du Bouveret : 108 participants (record de participation), belle réussite.
31^{ème} Tournoi Chess de Martigny (Active Chess) : 121 participants, dont 63 valaisans, ce qui est très réjouissant. Pierre Perruchoud précise ici que le nouveau président fraîchement élu du CE Martigny est Cyril DORSAZ.
Titres de champions valaisans attribués à l'issue de ces 2 tournois :
Champion valaisan : Christian Michaud / CE Monthey
Championne valaisanne : Aurélie Briguet / Cercle valaisan
Champion senior : Pierre-Marie Rappaz / CE Sion
Champion junior : Alexan Floure / CE Martigny
Champion cadet : Lucas Candelier / Riddes-Echecs
- 6.4 Championnats valaisan de blitz : Jean-Daniel DELACROIX relève
- la nouvelle victoire de Milan BIJELIC lors de la compétition individuelle (la 9^e de suite !!)
- la victoire de Stéphane EMERY - Vlad POPESCU (CE Sion) dans la compétition par paires
- 6.5 Championnat valaisan par équipes (CVE) : Sion 1 l'a emporté et conserve son titre.
- 6.6 Championnat valaisan par équipes de parties rapides (CVER) : A nouveau victoire de Sion 1.
La catégorie Juniors a été aussi un succès : victoire des favoris, Sion 1.
- 6.7 Grand Prix Valaisan Jeunes GPV/U20 2022-2023 : 5 tournois.
Vainqueur du Grand Prix 2022-2023 : Alexan FLOURE du CE Martigny.
- 6.8 CSG et CSE : cf site de la FSE et rapport d'activité de l'UVE.
- 6.9 Compétitions diverses : Jean-Christophe présente les résultats du championnat valaisan amateurs.
- 6.10 Ecole d'échecs : Jean-Christophe fait l'état des sessions qui ont eu lieu en 2022-2023 :
- 4 sessions pour les cadets et juniors (samedis matins) : au total = 70 participants
- 5 sessions (entraîneur : Ml Pierre Laurent-Paoli) pour les membres des équipes Valais en CSG : au total 39 participants.
Jean-Christophe souligne la belle participation, cite et remercie les entraîneurs/moniteurs.

7. Tribunal arbitral de l'UVE : Jean-Christophe présente

- Les propositions du comité de compléments/modifications du chapitre 06 des statuts de l'UVE, afin d'actualiser les actuelles dispositions statutaires, parfois imprécises ;
- Le projet de 'Règlement du Tribunal arbitral de l'UVE', largement inspiré du règlement afférent de la FSE et élaboré notamment afin de préciser le fonctionnement du Tribunal ainsi que le mode de sollicitation.

La formulation de l'article 06.01 des statuts est discutée et finalement adoptée à l'unanimité comme suit : « *Le tribunal arbitral se compose d'un président, si possible juriste, désigné par l'assemblée générale des délégués, ainsi que de 2 autres membres, désignés par le président parmi les présidents en fonction des clubs de l'UVE et qui ne sont pas membres du comité de l'UVE ou de sa commission technique* ».

Les autres articles, 06.02 à 06.05, du chapitre 06 modifié des statuts ainsi que le projet de règlement sont approuvés à l'unanimité.

La proposition du CEAV, par son président Alex GUENSBURG, de créer au cas par cas une commission auprès de laquelle il pourrait être fait recours contre la décision du Tribunal arbitral de l'UVE est rejetée par l'assemblée.

8. Proposition de modification partielle du règlement du CVE.

JCP présente le règlement mis à jour et complété, largement inspiré du règlement de la FSE. Pour l'article 8.5, la formulation retenue, après discussion, est la suivante : « *...15 jours après la fin de la saison ou plus tard...* ».

La proposition du CEAV, par son président Alex GUENSBURG, de porter à 60 minutes le délai de remplacement d'un échiquier vide ou d'un joueur manquant est rejetée par l'assemblée. La nouvelle mouture du règlement est approuvée à l'unanimité.

9. Admissions – Démissions

Aucune admission ni démission n'a été annoncée cette année. Il est éventuellement possible qu'un nouveau club se crée en 2024 sous l'appellation 'Coteaux du Soleil'.

10. Comptes 2022-2023 et Bilan au 30 juin 2023

En l'absence excusée du caissier, Jean-Christophe présente les comptes, qui bouclent avec un bénéfice de CHR. 1'703.05 alors qu'une perte était budgétisée. Les raisons en sont une augmentation des recettes et une maîtrise des dépenses.

Il présente également le bilan au 30.06.2023, qui fait état d'une fortune de CHF 21'853.75.

Rapport des vérificateurs : Christian FAVRE donne lecture du rapport, qui propose d'approuver les comptes et le bilan et de donner décharge au comité.

L'assemblée accepte à l'unanimité les comptes et le bilan et donne décharge au comité.

11. Commission technique : Pierre PERRUCHOU est démissionnaire. La candidature de Fernand PELLATON est proposée. Fernand est nommé à l'unanimité.

12. Programme de la saison 2023-2024 de l'UVE et responsabilités

A) Responsabilités :

CVE : Directeur de tournoi = Michel Dorsaz / Arbitre = Jean-Pascal Rey

Finales : Organiseurs = Riddes-Echecs et UVE

CVI (Coupe valaisanne) : Organisateur = Riddes-Echecs

Directeur de tournoi = Jean-Luc Monnet / Arbitre = Jean-Pascal Rey

Jean-Luc annonce qu'il fonctionne pour la dernière année

CVER : Championnats valaisans par équipes de parties rapides :

Catégorie 'Actifs' : Organisateur = Riddes-Echecs / Directeur tournoi = Jean-Luc Monnet

Catégorie 'Juniors' : Organisateur = UVE + appui de Riddes.Echecs /

Directeur de tournoi = J.-C. Putallaz

Championnat valaisan individuel de parties classiques : Organisateur = CE Monthey (*dans le cadre du 12^{ème} Grand Prix de Monthey / 10-12 novembre 2022*)

Directeur de tournoi = Jean-Daniel Delacroix / Arbitre = Jean-Pascal Rey

Championnat valaisan individuel de parties rapides : l'organisation est déléguée aux organisateurs du 16^{ème} 'Active-Chess du Bouveret (25.02.2024) et du 32^{ème} Tournoi de Martigny

Championnats valaisans de blitz (indiv. et par paires) : Organisateur = CE Monthey

Grand Prix Valaisan Jeunes (GPV/U20) : Organisateur = UVE (*avec l'appui de clubs de l'UVE*)

CSG 2023-24 : Simon MORAND dirigera l'équipe de Valais 1

CSE 2024 : Cyril DORSAZ dirigera l'équipe de Valais 1

Ecole d'échecs de l'UVE : Organisateur = UVE par J.-C Putallaz (*avec l'appui de clubs de l'UVE*)

B) Calendrier du 2^{ème} semestre 2023 de la saison UVE : examiné + validé en séance. A noter :

- 7 octobre, soit samedi prochain, premier tournoi du GPV/U20 à Bovernier le samedi 7 octobre (*tout est gratuit (!), grâce à la commune de Bovernier*).
- 2 décembre : 2^{ème} tournoi du GPV/U20 à Riddes.

Le nouveau directeur de jeu du CVE, Michel DORSAZ, demande d'avoir une certaine marge de manœuvre dans la composition des groupes, par rapport aux dispositions de l'Annexe au règlement du CVE, ceci afin d'éviter que, en fonction du nombre d'équipes définitivement inscrites, des équipes restent sans jeu lors de plusieurs rondes.

L'assemblée accepte de laisser une marge de manœuvre, avec charge à Michel de soumettre préalablement au comité, pour approbation, sa proposition définitive pour le championnat 2023-2024.

13. Budget

En introduction, Jean-Christophe présente le projet du tournoi international 'Swiss Young Masters 2024', que la Fédération suisse entend confier à l'UVE, en se réjouissant de cette décentralisation. La préparation et le dépôt du dossier, avec l'appui de Peter Erismann, membre du comité de la FSE/Responsable de l'élite suisse et organisateur des éditions 2022 et 2023) sont achevés et le dossier a été avalisé par la FSE, le Fonds pour la promotion des échecs pour les jeunes en Suisse, le Fonds du sport et la Commune de Sion.

Le tournoi aura lieu à Sion du 29 mars au 7 avril 2024, à la maison Supersaxo.

Le budget, bouclé, est de CHF 35'000.-. A ce jour, l'ensemble des dépenses est couvert par les soutiens officialisés (Fonds pour la promotion des échecs pour les jeunes en Suisse, Fonds cantonal du Sport et Commune de Sion). Il n'y donc pas de risque financier pour l'UVE.

A noter, l'impact médiatique important, national et international, de ce tournoi annuel.

L'assemblée donne son aval à l'organisation du Swiss Young Masters 2024 sous l'égide de l'UVE.

Jean-Christophe indique également que les clubs de l'UVE pourront être sollicités pour l'organisation simultanée de manifestations annexes.

Budget 2023-2024 de l'UVE : Jean-Christophe présente le budget élaboré par le comité.

Au chapitre des dépenses et par rapport aux dépenses habituelles, il est proposé

a) d'acquérir du matériel de jeu, sur 2 à 3 saisons, pour un montant annuel de Fr. 1'200.-

b) de porter à 3'000.- le soutien à l'équipe Valais 1 en CSG et à son nouveau capitaine Simon

Morand (*objectif : assurer la couverture des frais au motif que beaucoup de jeunes joueurs valaisans sont concernés et qu'il est très intéressant et important de les faire jouer au niveau de la 2^e ligue fédérale, tant pour leur développement et que pour celui des échecs en Valais*)

c) d'allouer 600.- pour couvrir certains frais des équipes Valais en CSE et en CSG (n.c. Valais 1)

Le total des dépenses au budget s'élève à CHF 15'090.- et un déficit de CHF 2'880.- est prévu.

La fortune de l'UVE permet d'absorber ce déficit, et cela se justifie.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

14. Divers :

a) Jean-Christophe mentionne la nouvelle formule du Championnat valaisan amateur, organisé par le CEAV.

b) 2024 sera l'année du 100^{ème} jubilé de la FIDE (*fondée à Paris, siège actuel : Lausanne*)
50^{ème} jubilé de la Fondation pour la promotion des échecs pour les jeunes en Suisse

c) Malgré l'annonce des résultats et de nombreux rappels auprès du responsable de la Liste de classement, il manque encore à ce jour, sans qu'aucun motif n'ait été donné à ce retard, la prise en compte de 2 éditions antérieures à 2023 de la CVI dans la liste suisse de classement; les interventions vont être activement poursuivies.

d) Il est proposé d'effectuer en automne 2023 une nouvelle commande groupée de matériel de jeu et de déposer une demande de subvention auprès du Canton. A cet effet, les clubs sont priés de transmettre à Jean-Christophe leurs demandes jusqu'à la mi-octobre.

Si toutes les décisions de l'assemblée ont été prises à l'unanimité, ce qui permet au président de remercier chaleureusement l'assemblée pour la confiance accordée et le caractère très positif des discussions, un vote a cependant dû être organisé afin de déterminer le nombre de bouteilles de vin rouge à commander au sommelier pour accompagner les plats valaisans !!

L'assemblée est close à 22 heures et 30 minutes.

Votre secrétaire : Jean-Pierre GUXE



Annexes : Statuts de l'UVE – 28 septembre 2023

Règlement du Tribunal arbitral de l'UVE – 28 septembre 2023

Règlement du CVE – 28 septembre 2023